

Grève aux urgences : « La loi n'est pas applicable »

Comme presque partout en France, les médecins urgentistes de l'hôpital Marie-Madeleine sont en grève. Un mouvement symbolique, puisque les patients sont pris en charge comme d'habitude. C'est le paiement des heures supplémentaires qui est au cœur de la grogne. Explications avec le Dr Francis Claussner.

Pas de pancartes, pas de slogans revendicatifs, pas même la phrase "en grève" écrite sur les blouses blanches. Pourtant, tous les médecins urgentistes de l'hôpital Marie-Madeleine sont en grève, comme la majorité de leurs collègues, depuis le soir de Noël. Il faut dire qu'au fil des années, ils voient leur liste d'heures supplémentaires s'allonger, mais le moindre euro à l'horizon pour les rémunérer. « Les implications du système limitant le temps de travail, mis en place en 2003 pour répondre aux directives européennes, n'ont pas été bien évaluées », explique le Dr Francis Claussner, chef de service.

A cette époque, pour les services hospitaliers en services continus, donc devant fonctionner 24 heures sur 24 (urgences, réanimation), la durée du travail est fixée dans une four-

chette de 39 à 48 heures hebdomadaires, contre 70 auparavant. « Au-delà, le travail est basé sur le volontariat et le paiement des heures supplémentaires. » L'Etat demande donc aux hôpitaux de payer ce dû. Mais, problème, les établissements n'ont pas le premier centime pour régler la facture : « Ce qui est malsain, c'est de dire que c'est la loi, et de ne pas l'appliquer. »

15 médecins sur 3 fronts

Aux urgences de Marie-Madeleine, trois médecins sont constamment présents : un pour le Smur Saint-Avold, un pour le Smur Forbach et un qui reste de garde dans l'établissement. L'activité du Smur à elle seule représente trois mois d'activité hors des murs de l'hôpital. Le Dr Claussner a fait ses calculs : en serrant les

rangs, il faut quinze médecins pour assurer, l'année durant, le bon fonctionnement de ces trois fronts de garde. L'hôpital dispose heureusement de ces postes, la direction ayant pratiqué une politique salariale attractive pour les non titulaires. « Mais même avec cet effectif au complet, on génère 90 000 € d'heures supplémentaires par an ».

Les RTT sont également au cœur de la colère. « La question, c'est qu'en faire, car on ne peut pas les prendre. » Le gouvernement envisagerait aussi de revoir la rémunération des gardes. « Durant notre garde, nous dormons quelques heures, ou nous reposons. Certains voudraient que ces heures soient décomptées de la garde, alors que nous sommes obligés de rester sur place », s'emporte le Dr Claussner qui prévoit déjà que cette mesure aura peu de chances de voir le jour.

D'autres actions ?

Depuis quelques semaines, la grève des urgentistes fait un peu parler d'elle. Mais peu, puisque l'accueil et les soins aux patients restent assurés comme tous les autres jours de l'année.

« Pourtant, il faut bien mon-



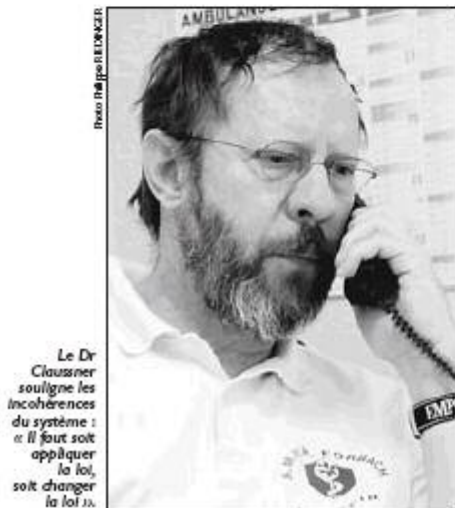
En 2007, le service des urgences de Forbach a enregistré 22 000 passages. Chaque jour, trois médecins sont de garde, deux pour le Smur, et un sur place.

trer que notre profession est concernée pour que le gouvernement s'intéresse à nous. » Alors, les médecins envisagent déjà de nouvelles actions. Ils seront toujours fidèles à leurs patients.

« Mais on peut décider de ne plus facturer les passages aux

urgences. Le malade est soigné comme d'habitude, mais nous ne éléurons pas le dossier. » Dans ce cas, ce sont les établissements qui souffriront en premier. « Mais s'il faut en arriver là pour se faire entendre... »

Cécile Chambru.



Le Dr Claussner souligne les incohérences du système : « Il faut soit appliquer la loi, soit changer la loi ».

22 000 passages en 2007

En 2007, le service des urgences a enregistré 22 000 passages, soit 10 % de plus que l'année précédente. Il faut ajouter à ce chiffre les 7 000 visites enregistrées au service des urgences pédiatriques. L'augmentation s'expliquerait-elle par des abus, des patients se rendant à tout bout de champ aux urgences plutôt que chez leur médecin traitant ? « Aujourd'hui, on ne parle plus d'abus. Mais c'est la médecine qui est en train de changer de façon générale. Il y a d'un côté la médecine

programmée », explique le Dr Claussner, parlant aussi bien des interventions chirurgicales que des rendez-vous chez le médecin. « Et puis, il y a le reste, ce qui n'est pas programmé, et qui atterri chez nous ». Parmi ces cas, il y a toujours quelques abus. « Mais ce n'est pas la majorité ». Par contre, beaucoup de cas ne sont pas l'urgence proprement dite, mais tiennent plus de la médecine de ville. « Aujourd'hui, les urgences ont tendance à devenir un hôpital dans l'hôpital ».